



# CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ARTICLES L2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

**Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,**

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal, en session ordinaire, qui aura lieu :

**le 25 septembre 2023 à 21 heures 00  
à la mairie annexe de Port Leucate.**

## ORDRE DU JOUR

### A - APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

- 1 – Procès-verbal du conseil municipal du 26 mai 2023
- 2 – Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

### B – AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE

- 1 – Pôle d'Echange Multimodal (PEM) - Convention de financement des études préliminaires pour la mise en accessibilité de la gare de Leucate-la-Franqui.
- 2 - Grand Narbonne – Convention pour l'accompagnement dans le déploiement du dispositif de recueil dématérialisé des autorisations d'urbanisme.
- 3 - Autorisation d'exécution d'un mandat spécial
  - 3.1 - Représentation de la commune aux Journées Nationales d'Etudes de l'Association Nationale des Elus des Littoraux
  - 3.2 - Elu encadrant le déplacement du Conseil Municipal des Jeunes à Paris

### C – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 1 - Délégation de Services Publics Camping des Coussoules : approbation du rapport du délégataire.
- 2 - Délégation de Services Publics Casino de Port Leucate : approbation du rapport du délégataire.
- 3 - Délégation de Services Publics relative à l'exploitation des sous-traités de plage 2023 – Attribution de gré à gré lot 21
- 4 - Ouvertures dominicales 2024



## **D – MESURES D'ORDRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE**

- 1 – Mise en place de la Nomenclature comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 2 – Majoration de la cotisation due au titre des résidences secondaires et des logements meublés non affectés à l’habitation principale
- 3 - Budget 2023 - Décisions modificatives - Budget principal Commune et Budget annexe « Régie Municipale du Port »
  - 3.1 - Budget principal
  - 3.2 - Budget annexe « Régie municipale du port »
- 4 - Octrois de subventions exceptionnelles à des associations
  - 4.1 - Attribution d'une Subvention exceptionnelle au Kite Surf Leucate
  - 4.2 - Attribution d'une Subvention exceptionnelle à Animations Leucate La Franqui
  - 4.3 - Attribution d'une Subvention exceptionnelle au Souvenir Français
  - 4.4 - Attribution d'une Subvention exceptionnelle à l'association Jeune Comité Leucatois

## **E – FONCIER / URBANISME**

- 1 - Prescription d’élaboration d’un Plan de Valorisation de l’Architecture et du Patrimoine en substitution de l’actuel règlement de la ZPPAUP
- 2 – Convention de prestations de services avec la Commune de Feuilla pour la mise à disposition du service Urbanisme de la Commune de Leucate
- 3 - Servitudes ENEDIS
  - 3.1 – Servitude de passage de réseau électrique sur les parcelles DN 229, DN 227, 230
  - 3.2 – Servitude d’occupation pour ouvrage sur la parcelle DN229
  - 3.3 – Servitude de passage de réseau électrique sur les parcelles DO94, DO171, DO176, DW107, DW117, DP210, DP221, DV86, DN233
  - 3.4 – Servitude de passage de réseau électrique sur la parcelle DW 72
  - 3.5 – Servitude d’occupation pour ouvrage électrique sur la parcelle CZ00 31
  - 3.6 – Servitude de passage réseau électrique sur la parcelle DN 220
  - 3.7 – Servitude de passage réseau électrique sur les parcelles CR 0006 et CR0459
- 4 - Cession foncière parcelle CN 339 et délaissés à M. et Mme Furlotti
- 5 - Cession foncière d'un délaissé à la SCI MJ JP
- 6 - Acquisition de foncier à M. Tirfort à La Franqui

## **F – ENVIRONNEMENT**

- 1 - Projet de contrat Natura 2000 – Plage des Coussoules

## **G – QUESTIONS DIVERSES**

A Leucate, le 19 septembre 2023



**Michel PY**  
Maire de Leucate

Affiché, publié le 19 septembre 2023